

**DEC182923DAJ**

Décision portant fin de fonctions de Mme Annaïg Le Guen, chargée de mission à temps partiel auprès de Mme Stéphanie Thiébault, directrice scientifique référente en Guyane

**LE PRESIDENT-DIRECTEUR GENERAL,**

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

**Vu** la décision DEC100001DAJ du 21 janvier 2010 modifiée portant création et organisation des instituts et fixant la liste des sections et des commissions interdisciplinaires concernées par leur activité ;

**Vu** la décision DEC151003DAJ du 30 avril 2015 portant nomination de Mme Annaïg Le Guen aux fonctions de chargée de mission à temps partiel auprès de Mme Stéphanie Thiébault, directrice scientifique référente en Guyane ;

**DECIDE :**

**Art. 1<sup>er</sup>.** – A compter du 1<sup>er</sup> décembre 2018, il est mis fin aux fonctions de Mme Annaïg Le Guen, chargée de mission à temps partiel en charge du suivi du dossier « Guyane » auprès de Mme Stéphanie Thiébault.

**Art. 2.** – La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 19 novembre 2018

Le président-directeur général

Antoine Petit



Le président-directeur général

[www.cnrs.fr](http://www.cnrs.fr)

Campus Gérard Mégie  
3, rue Michel-Ange  
75794 Paris cedex 16

T. 01 44 96 40 00  
F. 01 44 96 49 13